

PARCOURS COPROPRIÉTÉ

LES ASSURANCES CONSTRUCTION : DOMMAGES-OUVRAGE ET AUTRES

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

OBJECTIFS

- Connaître les différentes assurances construction sur le marché
- Gérer un sinistre « dommages-ouvrage »
- Savoir répondre aux objections de l'expert D.O. et de l'assureur sur le refus de garantie
- Connaître l'essentiel des dernières jurisprudences en dommages-ouvrage et décennal, GPA, GB

LE PUBLIC CONCERNÉ

Administrateurs de biens, syndics de copropriété, agents immobiliers.

LES PRÉ-REQUIS

Néant.

INTERVENANT

Olivier Brane, avocat honoraire, spécialiste en droit immobilier et de la copropriété



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



RÈGLEMENTATION ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE ET RESPONSABILITÉ DÉCENNALE

- Rappel de la législation SPINETTA (Assurances dommages-ouvrage, responsabilité décennale et biennale)
- Garantie de bon fonctionnement
- Garantie de parfait achèvement
- Garantie contractuelle du promoteur-vendeur et de l'entreprise
- Jurisprudences récentes



LE DÉROULEMENT DE L'EXPERTISE D.O.

- Les conseils dans la déclaration de sinistre à l'assureur D.O.
- Les délais impératifs de règlement par l'assureur D.O. : Accélérer le processus de règlement
- Le comportement pendant l'expertise D.O.
- Les principales objections des assureurs à la prise en charge du sinistre et les réponses à apporter
- Les particularités en copropriété



LES ASSURANCES CONSTRUCTION AUTRES QUE LA D.O.

- Tous risques chantier (TRC)
- Articulation de l'assurance D.O. et de la multirisques copropriété
- PUC et CNR du promoteur et problèmes du premier syndic de copropriété
- Les assurances facultatives
- La prise en charge des dommages immatériels, le coefficient de vétusté, le défaut d'entretien



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à
l'assistance technique
de la formation
joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou
Go To Training, lien de
connexion transmis par
mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique
et quizz d'évaluation
finale

